



Cosne-sur-Loire, le 18 février 2019

Monsieur Pierre PRIBILE,
Directeur de l'A.R.S. Bourgogne-
Franche-Comté
Le Diapason
2 place des Savoirs
CS 73535
21035 Dijon Cedex

NADIA

SOLLOGOUB

SÉNATEUR DE
LA NIÈVRE

Monsieur le Directeur,

Depuis le début de mon mandat, je suis attentive à la réorganisation de l'accueil des personnes âgées sur le secteur de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Pour avoir échangé avec Monsieur le Maire, j'avais acté que des regroupements stratégiques pouvaient utilement être opérés avec Decize et Dornes, d'autant que, l'EHPAD de Saint-Pierre étant désormais peu attractif, ils permettaient d'aller vers une amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.

Cependant, je reçois ce jour un courrier courageux et alarmiste de Monsieur Billard, qui craint qu'à force de translations et tours de passe-passe, sa commune perde finalement des places d'hébergement, ce qui n'a jamais été le projet.

Ses propos font écho à ce que j'ai cru entendre lors de notre dernière réunion, et je souhaitais absolument revenir sur ce point.

Ai-je bien compris que l'ARS souhaitait globalement diminuer le nombre de place en EHPAD dans la Nièvre ? ...

J'avoue que cette décision me semble totalement incompréhensible.

Comme l'expliquait le Docteur Lassus, il faut tout mettre en œuvre pour ne pas envoyer en EHPAD des patients dont ce n'est pas la place.

Il faut tout mettre en œuvre également pour permettre le plus longtemps possible le maintien à domicile.

Jusque-là, je suis d'accord.



Mais, à l'heure où les courbes démographiques nous montrent de façon indiscutable que nous devons anticiper le vieillissement de la population, à l'heure où l'INSEE annonce que 4 000 nouveaux EHPAD devront être ouverts d'ici 2 040 pour accueillir 375 000 personnes de plus qu'aujourd'hui, je ne peux pas imaginer que l'on diminue les places d'accueil dans la Nièvre, classé comme département "vieillissant".

De plus, l'étude de l'évolution démographique de la Nièvre montre, de façon indiscutable, l'arrivée des résidents retraités, ce qui nous ouvre des perspectives de « silver économie » et nous oblige, par ailleurs, à prévoir des structures d'hébergement adaptées.

12 milliards d'euros, toujours selon l'INSEE, seront nécessaires pour rénover les EHPAD vieillissants.

C'est pourquoi j'attends que vous puissiez nous confirmer clairement, afin de mettre fin à toute ambiguïté et aux inquiétudes de mon collègue Pierre Billard, que ces investissements ne seront pas réalisés sur un territoire autre que le nôtre et que les habitants de la Nièvre pourront trouver, en proximité, des solutions d'accueil à l'heure de leur entrée en dépendance.

Je me tiens bien entendu à votre entière disposition pour en discuter, et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

Nadia SOLLOGOUB

Copie à Monsieur Pierre Billard, maire de Saint-Pierre-le-Moûtier.